



ALSACIENS ET LORRAINS DE PARIS

A.G.A.L.
— Association fondée en 1871 —



CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021

ASSOCIATION GÉNÉRALE D'ALSACE
ET DE LORRAINE -AGAL-
Maison de l'Alsace,
39 avenue des Champs Elysées,
75008 Paris

Le 24 mai 2021

Madame, Monsieur,
Chers amis, membres de l'Association,

Les dispositions liées à la crise sanitaire en région Île de France ne nous permettent pas de tenir notre Assemblée Générale annuelle dans les conditions habituelles et nous le regrettons vivement.

En conséquence, celle-ci se tiendra **en visioconférence, le mardi 22 juin 2021 à 18h30.**

Pour participer, il suffira de vous connecter en cliquant sur le lien qui vous sera communiqué quelques jours avant l'Assemblée Générale.

Pour vous connecter sur la réunion Zoom, plusieurs solutions :

- Par ordinateur en cliquant sur le lien qui vous sera envoyé
- Dans le cas où vous ne disposeriez pas de "Zoom", une fenêtre vous proposera de télécharger l'application ou bien de rejoindre la réunion via votre navigateur. Il vous suffira alors de cliquer sur l'option « rejoindre la réunion via mon navigateur ». Enfin, il vous sera demandé de renseigner votre nom afin de vous identifier lors de la réunion.
- Par smartphone ou tablette : vous devez pour cela télécharger au préalable l'application Zoom sur votre appareil. Cliquez sur l'icône « rejoindre », puis renseignez le numéro de réunion qui sera communiqué avec le lien. S'il vous est également demandé un code secret, vous pourrez vous connecter avec celui-ci.

Vous aurez la possibilité d'intervenir par écrit (tchat) pour poser une question lors de la séance dont l'ordre du jour portera sur les points suivants :

- Présentation du rapport moral du Président.
- Approbation des comptes pour l'exercice 2020.
- Renouvellement de membres du conseil d'administration.
- Questions diverses.

Une conférence-débat suivra cette assemblée générale, sur le thème : « **Actualité et avenir du Concordat** ». Celle-ci sera animée par le Professeur E. TAWIL. Ce dernier est docteur en droit canonique de l'Université de Strasbourg et docteur en droit public de l'Université d'Aix-en Provence. Il est Professeur de droit à l'Université de Paris II Panthéon – Assas et avocat.

Nous comptons vivement sur votre présence et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Nicolas GUSDORF, Président.

MODALITES DE VOTE / POUVOIR :

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

- Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation au 20 juin 2021.
- **Si vous ne pouvez pas participer à cette Assemblée**, vous pouvez :
 1. **Voter par correspondance** : Vous trouverez ci-dessous le bulletin de vote par correspondance à compléter et à signer. Il convient ensuite de le retourner par courriel (après numérisation) à l'adresse contact@alsaciens-lorrains-paris.fr ou par courrier postal au siège de l'association avant le 20 juin 2021 à l'adresse ci-après :
Association Générale d'Alsace et de Lorraine, Maison de l'Alsace, 39 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris.

2. **Donner pouvoir** à une personne de votre choix, membre de l'Association :

Pour cela, il vous suffit d'adresser un **mail** à l'adresse de l'Association :
contact@alsaciens-lorrains-paris.fr ainsi rédigé :

*Je soussigné,
Donne pouvoir à,
Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Générale d'Alsace et de Lorraine qui se tiendra le mardi 22 juin 2021 à 18 h 30 par visioconférence.*

Ou un **courrier postal** reprenant ce même texte adressé à l'Association Générale d'Alsace et de Lorraine, Maison de l'Alsace, 39 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris.

Enfin, pour préparer cette assemblée générale ordinaire, vous trouverez :

- le rapport moral du Président dans le bulletin [Alsa'Parisien numéro 32](#),
- le bilan et le compte de résultat afférents à l'exercice 2020 en Annexe du présent courrier.

Comptant sur votre vote, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Le conseil d'administration.

Annexe

Compte de Résultat au 31/12/2020			
CHARGES		PRODUITS	
Bourses	1 0000	Cotisations -25ans	40,00
Frais bancaires	433,12	Cotisations actifs 20€	2 080,00
Journal	5739,5	Cotisation soutien 40€	3 680,00
Représentation	1 603	Cotisation bienfaiteur 50€	3 050,00
Théâtre	1 000	Dons	10 318,00
Frais administratifs	1770,33	Repas	0,00
		Manifestations	3 080,00
		Intérêts PSP	139,87
Sous-total	20 545,95	Intérêts livret bleu	229,11
Gain de l'exercice 2020	2 071,03		
Total	22 616,98		22 616,98

Bilan au 31/12/2020			
Actif		Passif	
Trésorerie			
Crédit Mutuel livret bleu 500371 60	43 240,42	Fonds propres	54 675,31
Crédit Mutuel compte courant 500371 45	572,92		
PSB Vosges du Nord	12 933,00	Résultat exercice 2020	2 071,03
Total	56 746,34		56 746,34

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AGAL DU 22 JUIN 2021
FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

	RESOLUTION	POUR*	CONTRE*	ABSTENTION*
1	Approbation du rapport moral du président et du rapport financier du trésorier dans toutes leurs parties, ces rapports et les opérations qui y sont visées, ainsi que les comptes de l'exercice 2020.			
2	L'Assemblée Générale de l'Association Générale d'Alsace et de Lorraine donne quitus plein et entier aux membres du Conseil d'Administration			
3	Reconduction de Monsieur H.G. Redelsberger au Conseil d'Administration de l'AGAL.			
4	Reconduction de Monsieur Nicolas Gusdorf au Conseil d'Administration de l'AGAL.			
5	Reconduction de Madame Martine Erdrich au Conseil d'administration de l'AGAL.			
6	Reconduction de Monsieur Maurice Brom au Conseil d'Administration de l'AGAL.			

*Cocher la case correspondante

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

FAIT à le

VOTRE SIGNATURE